



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion Carte Maritime d'invitation temporaire

Saison 2022/2023

Merci de nous joindre :

- Votre photocopie de **validation de permis de chasse 2022/2023** et votre **photocopie d'assurance chasse valable pour la saison 2022/2023**
- Votre **formulaire d'adhésion** ci-joint dûment rempli
- La **déclaration sur l'honneur** ci-jointe dûment remplie
- **1 chèque bancaire de 20 €** à l'ordre de l'ACMC (seuls les paiements par chèques et espèces seront acceptés, toutefois nous vous demandons d'éviter le paiement en espèces)



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion à remplir

Nom :	Prénom :
Adresse N° et rue :	
Code postal :	Ville :
N° de téléphone (obligatoire) :	
Adresse mail :	
N° du permis de chasser :	
Date droit de chasse (de midi à midi) : Du ... / ... / 202... au ... / ... / 202...	
Nom du concessionnaire responsable de l'invité et n° de l'installation (hutte et hutteaux mobiles) :	

Obligation de l'invité :

Par ma demande pour l'obtention de la carte maritime temporaire d'invitation à l'Association de Chasse Maritime du Calaisis lot n°1 et par ma signature, je m'engage à respecter le règlement intérieur et les statuts de ladite association.

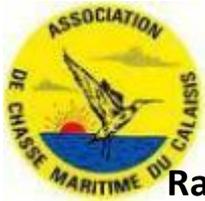
Je certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et conformément à l'article 27 de la loi 78-18 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je donne mon accord pour que ces données soient intégrées aux fichiers de l'ACMC.

Je suis informé qu'il m'est possible d'avoir accès à ces informations et de les faire rectifier si nécessaire.

Fait à :

le :

Signature (avec mention lu et approuvé) :



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Rappels :

- Une demande incomplète ne sera pas prise en compte
- Une fausse déclaration entraîne la nullité de la carte maritime temporaire d'invitation
- Les concessionnaires sont responsables de leurs invités (hutte et hutteaux mobiles)
- Il doit être notifié sur la carte maritime d'invitation temporaire le numéro de l'installation sur laquelle vous êtes invités (hutte ou hutteau mobile), hors cas de la chasse à la botte.

Ce dossier doit être déposé dans la boîte aux lettres du responsable ou envoyé par courrier libellé à:

M Sébastien LEHAIRE

1597 route du fort bâtard

62370 AUDRUICQ

Pour tous renseignements, vous pouvez le joindre par téléphone au 06 21 36 30 86

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Le retrait des cartes d'invitations temporaires pourra se faire sur rendez-vous convenu avec M Lehaire sous 48H après réception du dossier complet.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... demeurant au.....

....., atteste sur l'honneur ne pas avoir subi de condamnation en relation avec la chasse depuis ces cinq dernières années.

Pour faire valoir ce que de droit.

Date et signature :